

Strasbourg, 20 Mars 2025

T-PD-BUR(2025)63RAPAbrFR

**BUREAU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION
POUR LA PROTECTION DES PERSONNES À L'ÉGARD DU
TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

(Convention 108)

63^e Réunion du Bureau

Bureau de Paris
19-20 Mars 2025

RAPPORT ABRÉGÉ

- Point 1 **Ouverture de la réunion / Déclaration de la Présidente et du Secrétariat**
Le Bureau a pris note des informations fournies par la Présidente et le Secrétariat.
- Point 2 **Adoption de l'ordre du jour**
Le Bureau a adopté l'ordre du jour.
- Point 3 **Convention 108+ : état des lieux**
Le Bureau a pris note des informations communiquées par le Secrétariat sur l'état des signatures et des ratifications du Protocole d'amendement de la Convention 108 (STCE No. 223, ci-après Convention 108+) : 46 signatures dont 33s ratifications. Depuis la plénière de novembre 2024, la Grèce a déposé l'instrument de ratification du Protocole d'amendement STCE n° 223 le 5 mars 2025, suivie par Monaco le 6 mars 2025.
- Le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétariat et a procédé à un échange de vues sur le concept de méthodologie pour le premier cycle d'évaluation sous la Convention 108+ et a convenu de s'échanger à ce sujet sur la base du document préparé par le Secrétariat lors des prochaines réunions. Le Bureau a pris note des informations fournies par le secrétariat concernant la nécessité de changements opérationnels liés à l'entrée en vigueur du Protocole d'amendement STCE n° 223.
- En ce qui concerne le Costa Rica, le Bureau a pris note des informations fournies par les membres du Bureau et le secrétariat sur les derniers développements concernant le processus législatif interne.
- Point 4 **Flux transfrontières de données personnelles (MCC, interopérabilité, autres outils possibles)**
Le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétariat et a procédé à des échanges sur l'importance de l'approbation des MCC du CdE au niveau national. Il a convenu d'améliorer la page web sur les MCC sur le site web du CdE, y compris en introduisant une liste de pays où les MCC du CdE ont été approuvés. Le Bureau a félicité l'APD suisse d'avoir été la première autorité à autoriser l'utilisation des MCC du CdE au niveau national. Le Bureau a invité le Secrétariat à organiser un tour de table sur l'état d'avancement de l'approbation des MCC du CdE au niveau national lors de la prochaine réunion plénière en juin.
- Le Bureau a également pris note des informations fournies par le Secrétariat sur la table ronde sur les transferts de données qui se tiendra le 21 mars 2025 à Paris et a invité le Secrétariat à informer le Bureau après la réunion et la réunion plénière de juin des résultats et à faire des propositions, le cas échéant, sur le suivi nécessaire.
- Point 5 **Interprétation de l'article 11 de la convention 108 modernisée**
Le Bureau a pris note des informations fournies par le rapporteur, M. Gonzalo Sosa (par écrit) et le Secrétariat, a eu des échanges sur le document révisé, a convenu d'envoyer des commentaires écrits avant le 4 avril 2025 afin de faciliter la discussion et l'adoption éventuelle du document lors de la 48ème réunion plénière en juin. Le Bureau a également pris note que le prochain groupe de travail sur l'article 11 sera convoqué en ligne après que la nouvelle version du document soit disponible sur la base des commentaires écrits reçus.
- Point 6 **Technologies améliorant la confidentialité (données synthétiques, LLM)**
Le Bureau a pris note de la présentation d'Isabel Barberá (Rhite) et de Murielle Popa-Fabre sur le concept d'un rapport d'expert à rédiger par les experts avec la contribution du professeur Chris Russell de l'Oxford Internet Institute, Université d'Oxford, sur la protection des données dans les grands modèles linguistiques, a procédé à un échange de vues et a invité le Secrétariat à travailler avec les experts sur la finalisation du rapport d'expert qui sera présenté lors de la prochaine réunion plénière en juin.
- Point 7 **Prochain Programme de travail (suivi)**
Le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétariat, a procédé à un échange de vues sur l'état d'avancement du programme de travail actuel (2022-2025), a tenu une discussion sur les thèmes possibles à inclure dans le prochain programme de travail et a décidé de procéder à un échange de

vues sur le même sujet lors de la prochaine réunion plénière en juin, en mettant l'accent sur les domaines prioritaires et les nouvelles activités de normalisation.

- Point 8 **Projet de lignes directrices sur la protection des données dans le contexte des neurosciences**
Le Bureau a pris note des informations fournies par le rapporteur, Mme Alessandra Pierucci, l'expert Dr Marcello Ienca et le Secrétariat sur la première version du projet de lignes directrices sur la protection des données dans le contexte des neurosciences, a procédé à un échange de vues, a invité les délégations à envoyer leurs commentaires sur le projet de document d'ici le 4 avril, a convenu de modifier le texte sur la base des commentaires reçus en vue de sa première lecture éventuellement complète lors de la réunion plénière de juin.
- Point 9 **Coopération avec d'autres organes et entités du Conseil de l'Europe**
Le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétariat sur les travaux en cours au sein de l'IPE, du CDBIO, du Comité de la Convention de Macolin, etc.
- Point 10 **Développements et activités dans le domaine de la protection des données**
Le Bureau a pris note des informations fournies par les participants et le Secrétariat, notamment sur le séminaire de travail « Intelligence artificielle et protection des données : complémentarité et approche intégrée » (29 novembre 2025, Strasbourg), la Journée de la protection des données (28 janvier 2025, Bruxelles).
- Point 11 **Coopération**
Le Bureau a également pris note des divers programmes de coopération relatifs à la protection des données, en particulier le soutien institutionnel en cours aux bénéficiaires de la région du sud de la Méditerranée (Programme Sud V) et le renouvellement du programme dans le cadre du Programme Sud VI, l'initiative visant à préparer un programme de coopération mondial du Conseil de l'Europe sur les questions numériques, ainsi que la coopération en cours et possible avec les autorités de protection des données dans le cadre de plusieurs plans d'action du Conseil de l'Europe, notamment en République de Moldova, en Arménie, en Azerbaïdjan et en Ukraine.
- Point 12 **Commissaire à la protection des données**
Le Bureau a pris note des informations fournies par le Commissaire concernant ses activités depuis la dernière réunion plénière. Le Secrétariat a indiqué que l'appel à candidature pour le poste de Commissaire à la protection des données du CdE sera bientôt publié en vue de l'élection du nouveau Commissaire lors de la session plénière de juin.
- Point 13 **Observateurs**
Le Bureau a pris note des informations sur les demandes de statut d'observateur reçues par la présidence et de la note préparée par le secrétariat, notamment sur la demande du réseau des autorités africaines de protection des données, de l'Équateur et de la Colombie, de tenir un échange de vues et a invité le secrétariat à communiquer les résultats de la discussion aux demandeurs et à préparer la note finale pour la prochaine session plénière.

Le Bureau a également pris note des informations fournies par les observateurs et les participants à la réunion, notamment par le représentant du Brésil en ce qui concerne les derniers développements de l'autorité de contrôle.
- Point 14 **Prochaines réunions**
Le Bureau a pris note des dates de la prochaine réunion plénière qui se tiendra du 17 au 19 juin 2025 (48ème) à Strasbourg, ainsi que des prochaines réunions du Bureau qui se tiendront les 29 et 30 septembre 2025 (64ème) à Paris.
- Point 15 **Prix Stefano Rodotà**
Le Bureau a pris note des informations fournies par le Secrétariat sur les modifications apportées aux règles du concours et a convenu de modifier les règles de procédure sur la base des commentaires reçus et de charger le Secrétariat de préparer un nouveau projet en vue de sa publication.
- Point 16 **Divers**

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

	1. Overture de la réunion
	Communication de la Présidente Communication du secrétariat
T-PD(2024)47RAPAbr_FR <i>Pour mémoire</i>	Rapport abrégé de la 47e réunion plénière (4-6 novembre 2024)
T-PD-BUR(2024)62RAPAbrFR <i>Pour mémoire</i>	Rapport abrégé de la réunion du 62e Bureau (11-12 septembre 2024)
T-PD(2021)WP2022-2025 <i>Pour mémoire</i>	Programme de travail du comité 2022-2025
TPD43(2022)7 <i>Pour mémoire</i>	Règlement intérieur
	2. Adoption de l'ordre du jour
	3. Convention 108+ État d'avancement
	Informations fournies par le Secrétariat <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat et aura une discussion sur l'état des ratifications, aura un échange de vues concernant la préparation de l'entrée en vigueur de la Convention 108+, en particulier les règles de procédure, les termes de référence, la méthodologie de suivi et les mécanismes d'évaluation.
Texte consolidé de la Convention STE n° 108 modernisée Rapport explicatif Protocole d'amendement STCE n° 223	Convention 108+ : tableau des signatures et des ratifications Convention 108 : tableau des signatures et ratifications
T-PD(2020)08Rev - Expert Report (seulement en anglais)	Costa-Rica <u>Action requise</u> Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
	4. Flux transfrontières de données personnelles (MCC, interopérabilité, autres outils possibles)
Clauses Contractuelles Types (Module 1) Clauses Contractuelles Types (Module 2) Model Contractual Clauses (Module 3) (seulement en anglais)	Présentation par le Secrétariat <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat, procédera à un échange de vues et décidera du suivi nécessaire.
	5. Interprétation de l'article 11 de la convention 108 modernisée
T-PD(2021)7rev4	Information Informations fournies par le rapporteur et le secrétariat <u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le rapporteur et le secrétariat et procédera à un échange de vues en vue de finaliser et d'adopter le document lors de la session plénière de juin.
	6. Technologies améliorant la confidentialité (données synthétiques, LLM)
Concept Note on Privacy and Data Protection Risks in Large Language Models (LLMs) (seulement en anglais)	Présentation par Isabel Barberá (Rhite), Murielle Popa Fabre sur le thème du traitement des données personnelles par l'apprentissage automatique fédéré et ses applications telles que les grands modèles de langage.

	7. Programme de travail 2022-2025 (suivi)
	<u>Action requise :</u> Le Bureau organisera un échange de vues sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail actuel et sur les thèmes possibles du prochain programme de travail 2026 - 2029.
	8. Projet de lignes directrices sur la protection des données dans le contexte des neurosciences
Expert report (seulement en anglais) Rapport du CDBIO sur les neurotechnologies et le cadre des droits de l'homme : avons-nous besoin de nouveaux droits ?	Information and the presentation provided by the rapporteur and the Dr Eduardo Berton (American University Washington College of Law) and Prof Marcello Ienca (Technical University of Munich) (TBC) <u>Required action:</u> The Bureau will hold an exchange of views on the draft guidelines presented and decide on the necessary follow-up.
	9. Coopération avec d'autres organes et entités du Conseil de l'Europe
	<u>Action requise :</u> Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
	10. Développements et activités dans le domaine de la protection des données
	<u>Action requise :</u> Le Bureau prendra note des informations fournies par les participants et le secrétariat et décidera des suites à donner.
	11. Coopération
	Le Secrétariat fournira des informations sur les projets de coopération en cours. <u>Action requise :</u> Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
	12. Commissaire à la protection des données
Rapport d'activité 2022-2024 Résolution du CM sur le nouveau Règlement sur la protection des données personnelles	<u>Action requise :</u> Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
	13. Observateurs
Liste des observateurs T-PD(2018)04Rev3 - État des lieux et critères d'admission <i>Pour mémoire</i>	Le Bureau prendra note des informations fournies par les observateurs et le Secrétariat sur les demandes de statut d'observateur. <u>Action requise :</u> Le Bureau procédera à un échange de vues et se prononcera sur les demandes de statut d'observateur en vue de leur adoption lors de la plénière de juin.
	14. Prochaines réunions
	<u>Réunions plénières :</u> 48ème réunion plénière : 17-19 juin 2025, Strasbourg <u>Réunions du Bureau :</u> 64ème réunion de bureau: 29-30 septembre 2025, Paris <u>Action requise :</u> Le Comité prendra note des dates des prochaines réunions.
	15. Prix Stefano Rodotà
Prix Stefano Rodotà	Le Secrétariat fournira des informations sur les préparatifs en cours pour l'édition 2025 du prix.

	Action requise : Le Bureau prendra note des informations fournies par le secrétariat et décidera du suivi nécessaire.
	16. Divers

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBERS OF THE BUREAU / MEMBRES DU BUREAU

Beatriz de Anchorena, Chair/Présidente

Caroline Gloor Scheidegger, first Vice-Chair / première Vice-présidente

Anamarija Mladinić, second Vice-Chair / seconde Vice-présidente

Virpi Koivu, Bureau member / membre du Bureau

Alessandra Pierucci, Bureau member / member du Bureau

Ousmane Thiongane, Bureau member / member du Bureau

Gonzalo Sosa Barreto, Bureau member / membre du Bureau *excused / excusé*

Elsa Mein, Former T-PD Chair / Ancienne Présidente du T-PD

COMMITTEE MEMBERS AND DELEGATIONS / MEMBRES DU COMITÉ ET DÉLÉGATIONS

GERMANY / ALLEMAGNE

Stefan Niederer – adviser/conseiller, Office of the Federal Commissioner for Data Protection and Freedom of Information

UNITED KINGDOM / ROYAUME UNI

Louise Finn – adviser/conseillère, Senior Policy Advisor at UK Home Office

Blandine Cassou-Monat – adviser/conseillère, ICO

OBSERVERS AND PARTICIPANTS / OBSERVATEURS ET PARTICIPANTS

BRAZIL / BRÉSIL

Lucas Costa dos Anjos – Data Protection Specialist, International Affairs Unit, National Data Protection Authority (ANPD)

EDPS / CEPD

Olivier Matter – Head of International Cooperation

OECD / OCDE

Limor Shmerling Magazanik – Member of the Data Governance & Digital Security Expert Group

Council of Europe Data Protection Commissioner / Commissaire à la protection des données du Conseil de l'Europe

Jean-Philippe Walter – Commissionner / Commissaire

EXPERTS

Isabel Barberá – Co-founder of Rhite consultancy, engineer specializing in Responsible AI and Privacy Engineering.

Marcello Ienca – Professor at the School of Medicine and Health, Technical University of Munich (TUM) 8

Murielle Popa-Fabre – Consultant specializing in the impact, policies and governance of Generative AI

COUNCIL OF EUROPE BODIES AND SECRETARIAT / ORGANES ET SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

DGI Direction générale droits humains et Etat de droit / DGI Directorate General Human Rights and Rule of Law

Data Protection Unit / Unité de la protection des données

Kristian Bartholin, Head of the Data Protection Unit / Chef de l'Unité de Protection des Données

Péter Kimpiàn, Secretary of the Committee / Secrétaire du Comité

Marta Narváez, Assistant in the Data Protection Unit / Assistante de l'Unité de Protection des Données